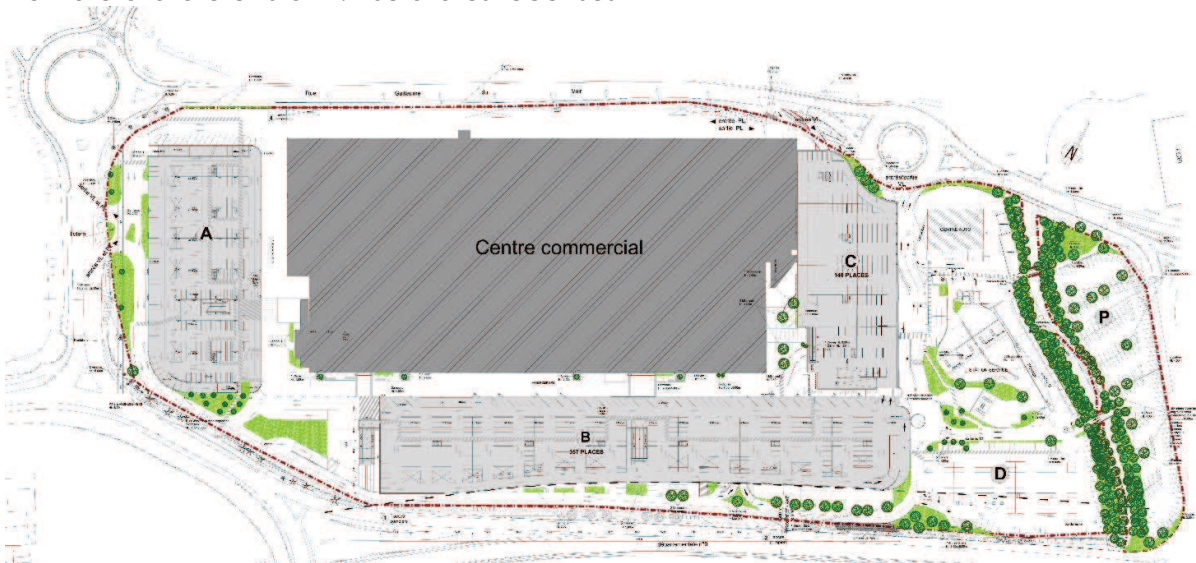


Végétalisation espaces verts de l'ensemble du site

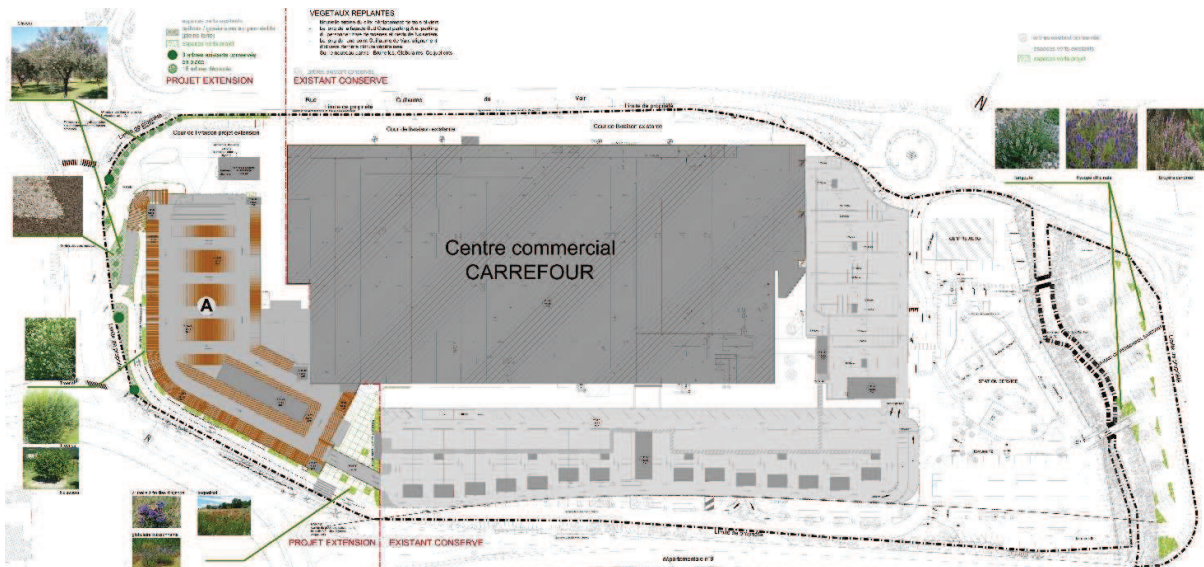
Le tènement actuel compte 4 962 m² d'espaces verts pour 90 377 m² d'emprise foncière. Le rapport espace verts / terrain est bien inférieur au 10 % demandés dans le PLU.

Par conséquent pour le projet, c'est l'article 5.3 du PLU s'applique. C'est-à-dire que nous devons retrouver au minima la même surface d'espaces verts et d'arbres à hautes tiges que dans l'existant.

Le bilan est le suivant :
 Etat de lieux : 4 962 m²
 Nombre d'arbre existant : 268 arbres recensés



Projet : 4 975 m²
 Nombre d'arbre projet : 268 arbres dont 16 arbres déplacés et replantés



Dans les espaces verts sont comptabilisé sur l'existant et sur le projet, tous les espaces en « pleine terre » c'est-à-dire aussi bien les surfaces plantées, que les surfaces aménagées en cailloux, gravillons ou copeaux de bois.

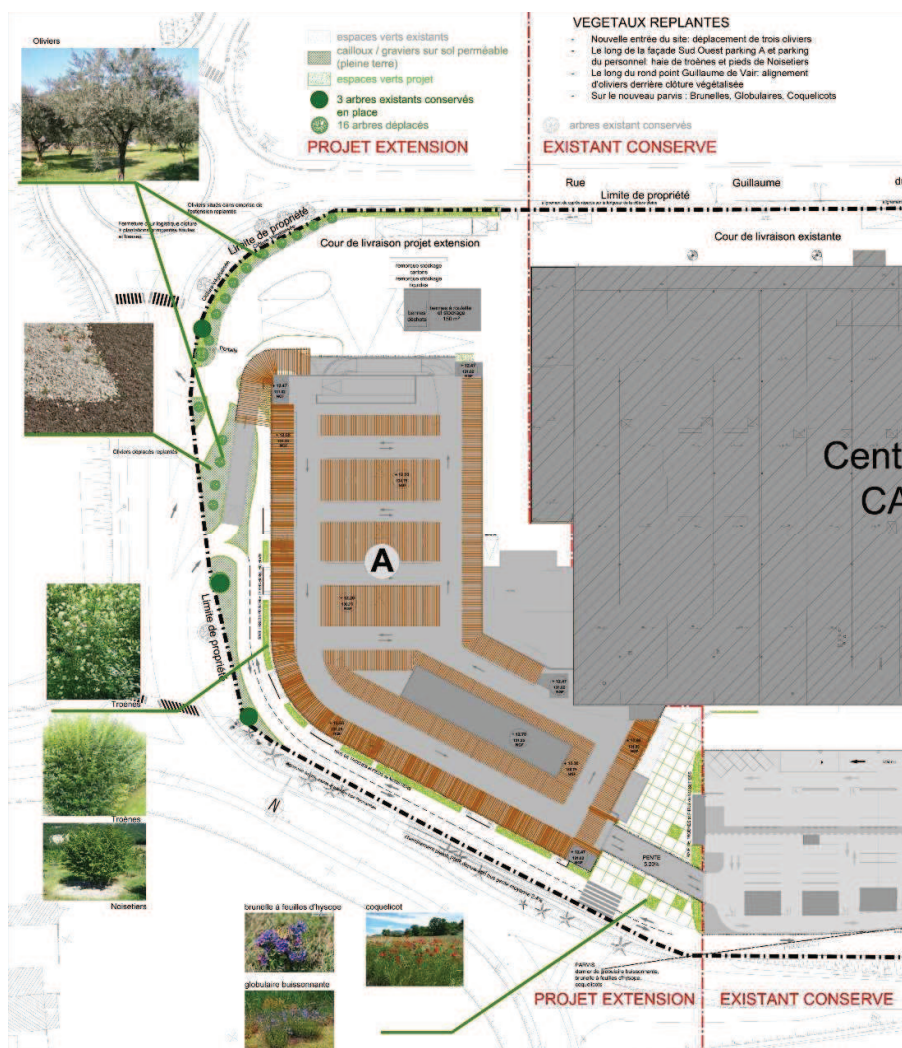
Concernant les arbres à hautes tiges, nous gardons le même nombre que l'existant, Soit 268 qui sont répartis comme suit :

- 182 le long de la Luynes
 - 86 sur le reste du tènement (dont 16 déplacés et replantés vers l'extension)
- Les 10 Oliviers situés au Sud du parking silo A existant seront déplacés le long de la nouvelle clôture Ouest et 6 oliviers existants à l'ouest seront déplacés afin de réaliser les modifications de voirie

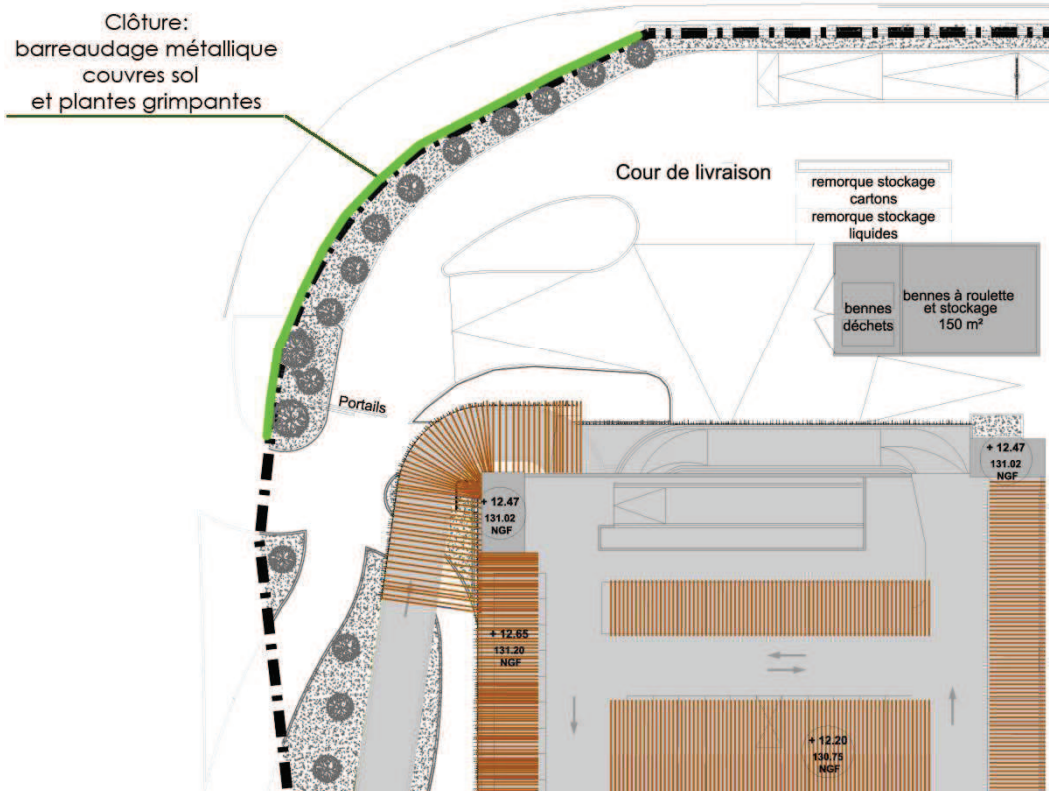
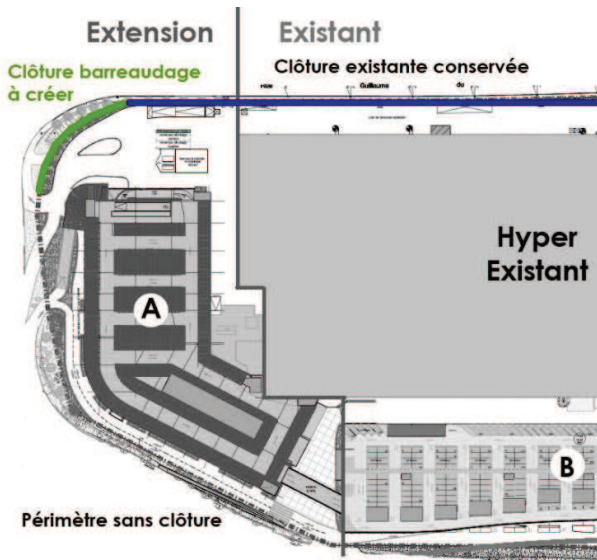
Sur l'ensemble du site, les essences sont principalement constituées :
D'oliviers, d'érables, de platanes, de peupliers, de Micocouliers et d'Acacias

Afin de maintenir au minimum la surface existante, nous proposons de végétaliser :

- 1- Les espaces libres le long de l'extension au Sud-Ouest du site



- 2- Végétaliser la nouvelle clôture face au rondpoint devant la cour de livraisons



- L'écran est constitué d'une clôture métallique de type barreaudage de couleur bois complété d'un treillage métallique de couleur verte qui sert de supports aux plantes grimpantes



- La clôture est agrémentée de plantations grimpantes de différentes hauteurs :
 - o En pied de barreaudage ; un tapis d'herbacée vivace de Clématites brûlantes et odorante



- o L'écran végétal en partie médiane des barreaudages est composé d'arbrisseau/ sous-arbrisseau comme des Chèvrefeuilles des Baléares



- o En partie haute, les feuillages des arbustes tels que les Câpriers viendront masquer les vue sur la partie logistiques



- 2- Le parking du personnel situé au Nord-Est du site



Les fonds de peigne de stationnement seront végétalisés après dépose de l'enrobé dans un objectif de pérennité de l'aménagement paysager permettant de garantir une meilleure infiltration des eaux sur ce foncier.

Des bordures seront positionnées afin de délimiter les espaces aménagés qui comprendront des essences locales conseillées par le syndicat mixte du bassin de l'Or telles que l'Asphodèle fistuleux, bruyère cendrée, farigoule, hysope officinale, lavande à larges feuilles, romarin.



Farigoule



Hysope officinale



Bruyère cendrée

Les aménagements paysagers représentent 4 975 m² et comporteront 268 arbres de haute tige.

Végétalisation sur l'extension :

Les abords de l'extension seront végétalisés de manière à constituer un « écran végétal »:

- En limite Sud/Ouest du tènement autour de l'entrée du site les principales essences replantées sont des oliviers (déplacés dans le cadre de l'opération)



La hauteur de ces plantations n'excèdera pas les 4 mètres pour éviter de masquer la façade d'appel du centre commercial. Le long de la rampe d'accès aux parkings en toiture, 3 sujets d'oliviers permettront de cadrer une première séquence de lecture.

- En limite Ouest, l'alignement des Troènes sera maintenu et un deuxième îlot d'espaces verts sera constitué pour renforcer un écran végétal qui permettra de masquer la zone de livraison de la galerie marchande.



Oliviers



Haie de Troènes



Noisetiers